



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
Yvan RICORDEAU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°9  
22 février 2018

## FORMATION PROFESSIONNELLE Des droits renforcés pour les salariés

Entamée le 17 novembre, **la négociation sur la formation professionnelle s'est achevée tard la nuit dernière**. Le texte auquel elle a abouti marque **un renforcement significatif des droits des salariés pour se former et développer leurs compétences professionnelles**, avec entre autres :

- Un **accompagnement gratuit de tous les salariés** par un conseiller en carrière professionnelle ;
- Un **compte personnel beaucoup mieux doté** (35 heures, soit 1 semaine de formation par année avec un plafond porté de 150 à 400 heures) ;
- **Des droits plus importants pour les personnes les moins qualifiées et les demandeurs d'emploi** ;
- Un **droit sécurisé pour la transition professionnelle** (reconversion)...

Les négociateurs se sont attachés à rendre **le système plus efficace et ont trouvé un meilleur équilibre des financements**.

Les annonces de la ministre du Travail sont positives **sur la reprise de l'accord dans le projet de loi des dispositions renforçant les droits des salariés**, mais la CFDT considère que ses **déclarations sur un « big bang » du système sont incompréhensibles** dans la mesure où cette volonté n'était pas exprimée dans le document d'orientation pour la négociation. **Nous n'accepterons pas qu'une évolution du système provoque un affaiblissement des droits des salariés que la CFDT s'est attachée à renforcer**.

Malgré les contraintes qui ont pesé sur la négociation, **les partenaires sociaux sont parvenus à renforcer les leviers du développement des compétences des salariés et à respecter la feuille de route fixée par la ministre**.

La CFDT, fortement impliquée dans la négociation et l'élaboration du texte auquel elle a abouti, **demande au Gouvernement d'ouvrir une concertation avant toute annonce concernant son projet de réforme**.

#### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET  
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante